

# Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 33

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217414>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui reviennent cinq fois dans l'enquête, et les documents du Régeste de M. Forel, établissent que Morges naquit en 1286 ou 1287, peut-être pendant ces deux années.

Mes chers amis de Morges, à qui je pense en ce moment, connaissent-ils une poésie allemande où l'on voit un génie parcourir la surface de la terre une fois tous les cinq cents ans ? Là où il avait laissé le désert, il trouve ce fourmillement d'une ville ; là où il avait laissé une ville, il entend bruire les flots de la mer, et ainsi toujours. Voilà six siècles, le pays de Vuflens, qui allait du lac au noir du Jura, et de la Venoge à une pierre dite la pierre de Brise-Salignon, était tout bois et pâturages. Dans les bois couraient de hardis chasseurs ; ils pouvaient s'y croire libres, mais il fallait peu de chose pour leur rappeler le seigneur. Ils apercevaient une de ces tourelles derrière les arbres ; s'ils faisaient quelque action défendue, il fallait payer. Un d'entre eux perdit un jour son épieu dans les pâturages. Un bonhomme le trouve et l'emporte. Pourquoi, demande l'officier du seigneur, n'en as-tu rien dit ? Justice doit être faite. On débat le prix, et l'homme livre un muid d'avoine. S'ils font plus mal, on les pend. Le marteray est là tout près. De la bouche même du seigneur de Vuflens nous savons que les fourchettes s'élevaient si près de l'endroit où Morges fut bâtie, qu'on commença par les enlever. Des squelettes ricanants se balançaient à ces bois noircis : un des officiers dit qu'il y a pendu deux hommes ; un autre en a vu pendre six ; et un autre, qui n'est pas si sûr, dit : beaucoup. Aux alentours, les vaches broutent ; parfois survient une vache égarée, et ces bonnes gens qui, ayant leur église à Jolens et leurs bateaux de pêche sur le lac, connaissent très peu leurs voisins, ne savent à qui la remettre ; ils la mènent au seigneur. Près des roseaux, qui tremblent au bord du golfe, ils ont des cabanes ; leurs barques animent la surface de l'eau ; là aussi, s'ils ont un droit, ils ont des devoirs envers le seigneur. Celui-ci, ou l'un de ses gens, peut s'approcher et crier : A rive, à rive ! Le pêcheur rentre et laisse choisir son meilleur poisson, et pas trop cher : il n'y a pas d'autre demandeur. C'est le droit du seigneur « d'avoir un bon marché. »

Dans les grands espaces peu habités, quand les uns chassent et que d'autres pêchent, un homme meurt souvent sans secours, comme aujourd'hui sur les montagnes. Un prêtre traversait ce pays à cheval. Il tombe dans la Morge, il se noie. Le cheval, de ceux qu'on appelait roussins, a été attrapé. Qu'en faire ? C'est chose trouvée ; on le mène au seigneur, selon la coutume de la patrie.

Voilà le pays, voilà les gens. Quand on commence à bâtir Morges, il y a onze ans qu'on a inauguré la cathédrale de Lausanne, au milieu de l'affluence des grands et des riches de ce monde : pape, archevêques, évêques, empereur, nobles, clercs. Dans les pâturages de Morges sont encore des gens qui parlent en toute simplicité. Le notaire qui les interroge veut s'assurer qu'ils comprennent de certains mots ; et comme plusieurs témoins ont affirmé qu'ils ne disent que choses publiées par la renommée, le notaire demande à Jean, le tailleur de pierre de Vuflens : Qu'est-ce que c'est que la renommée ? C'est, répond le brave, c'est ce que tout le monde dit.

Ainsi la langue, les lois, l'histoire, c'est ce qui se dit et se fait dans la paroisse. Les événements qu'on ne voit pas tous les jours, c'est un épieu perdu, une vache venue du dehors, un prêtre noyé dans le ruisseau. Ce qui est plus haut : commander. Commander pour punir un malfaiteur, commander pour garder le château ou pour partir à la guerre appartient au seigneur. La vie est simple, forte, et prépare les esprits à l'éternité ; car le vieux chevalier Cour d'Arnen pouvait déposer devant le clerc : « Les choses furent toujours ainsi, pendant les soixante ans dont je me souviens. » Alf. Millioud.

**ROYAL BIOGRAPH.** — Parmi toutes les belles et artistiques choses dont est composé la tragédie cinématographique « Tempêtes » que présente cette semaine le Royal Biograph, il en est une qui est remarquable : l'interprétation de M. Mosjoukine, le brillant artiste russe. Le public trouvera certainement dans ce film l'un de ceux qui aura le plus profondément fait tréssaillir d'émotion et d'angoisse. A la demande de nombreuses personnes, Charlie Chaplin dans « Charlot soldat ». Dimanche 20, matinée dès 2 h. 1/2.



**LE PONT DU TORRENT**

(Suite et fin.)

X

Paul avait les qualités d'un bon soldat : robuste, courageux, toujours prêt à occuper un poste périlleux, il se fit bientôt distinguer par ses chefs. Dans ses rares loisirs, il étudiait des ouvrages militaires.

Sergent à la célèbre bataille de Marengo, en 1800, après une action d'éclat, Bonaparte le nomma lieutenant ; en lui remettant son brevet, il eut pour Paul de ces paroles flatteuses qui faisaient des héros.

A cette époque, où tout soldat avait « le bâton de maréchal dans sa giberne », Paul n'était pas homme à rester à mi-chemin ! Aux heures du péril, l'étoile de l'espoir illuminait toujours son front. A vingt-quatre ans, l'épauvette ! quelle perspective !

Après le traité de Campo-Formio, la France eut un moment de répit. Le « Corse à cheveux plats » laissait respirer cette terre.

... si belle,  
Une cavale indomptable et rebelle,  
Fumante encore du sang des rois !

Paul recevait fort rarement des nouvelles de Gryon, où l'on ignorait le séjour de la famille d'Andilly.

Une profonde tristesse remplissait parfois le cœur du jeune officier. Enfin, une lettre de Jeanne lui annonça la mort du peintre ; sa femme et sa fille allaient se rendre en Allemagne, pays natal de la mère de Marie... Voilà tout ! Mais le saint espoir n'abandonna pas Paul. Aussi, il salua avec joie la nouvelle que son régiment ferait partie de l'armée française destinée à envahir l'Allemagne.

Le soleil d'Austerlitz brille, et dans cette fameuse bataille où le lieutenant Paul avait sauvé la vie à son colonel et conquis un drapeau prussien, le brevet de capitaine et la croix de la Légion d'honneur, qui comptait alors pour quelque chose, furent sa récompense. C'était en 1805.

XI

Que restait-il à Paul à désirer ? Confiant dans sa destinée, il se sentit digne de la femme qu'il aimait, si... et, pour la rencontrer, il comptait sur un hasard providentiel.

En 1806, le grand jour d'Iéna s'approcha. Les Prussiens furent vaincus. Paul avait reçu une blessure légère au bras gauche. Mis à l'ordre du jour de l'armée, le brevet de colonel l'attendait. Sous Napoléon Ier, les soldats distingués avançaient rapidement.

Le lendemain de la bataille, un officier de la Suisse française, faisait une reconnaissance. D'une maison isolée, entourée d'un rideau de sapins, on entendit ce cri, en français : « Au secours ! Au secours ! » L'officier, suivi de quelques braves, se précipita dans cette habitation... et il arriva à temps pour sauver une jeune femme du déshonneur.

Trois maraudeurs prussiens ne revirent plus leurs drapeaux ! L'émotion passée, une dame âgée pria l'officier d'entrer au salon. Une belle personne, jeune encore, vint plus tard remercier son libérateur. Un vieux domestique, tout en servant quelques rafraîchissements, ne cessait de marmotter :

— Ces coquins de Prussiens ! Mes vingt ans ! où êtes-vous ? Sapristi !

Tout à coup l'officier s'écrie :

— Ah ! quel joli tableau ! Il me parle de ma patrie. Mais pourquoi assombrir ce frais paysage ? Pourquoi cette scène de deuil ?

— Ah ! monsieur ! c'est un souvenir de famille ! et la demoiselle, saisie d'émotion, appuya sa tête sur l'épaule de sa mère. Mme d'Andilly, ce nom n'est pas difficile à deviner ! raconta en quelques mots l'origine du tableau.

— Hélas ! ajouta-t-elle d'un ton triste, nous ignorons ce qu'est devenu le sauveur de ma fille ! que nous ne saurions oublier, n'est-ce pas, Marie ? Une vive rougeur colora les joues de la jeune personne, autre sentiment que la reconnaissance l'avait encore embellie !

Nous savons que ce jeune montagnard, que nous aimons comme un fils et un frère, si distingué par son intelligence, s'est fait soldat, et qu'à Marengo il a gagné ses épaulettes. Dès lors, point de nouvelles !

— Son nom ?

— Paul Desmages !

— Desmages ! fit avec surprise l'officier, est un des braves de l'armée ! J'ignore s'il s'appelle Paul. Hier, Napoléon l'a nommé colonel.

— Mon Dieu ! si c'était lui ! ajouta tout bas, Marie.

— A mon retour je le verrai. Si c'est votre ami, comme il est probable, je l'envoie ! Qu'il sera heureux de vous revoir. Et l'officier se retira.

Quelle est la confiance que Marie fit à sa mère ? Confiance qui n'en était pas une ! Mais un avenir des plus riants semblait s'ouvrir devant elles.

XII

Le lendemain, le colonel Desmages, le plus heureux des colonels, allait revoir sa Marie, le bras gauche en écharpe et suivi de quelques cavaliers. Cette visite était espérée.

— Mon cœur me dit que c'est lui, chère mère !

— Pauvre enfant ! si nos vœux se réalisaient !

En ce moment, le trot de quelques chevaux se fit entendre. Marie, saisie d'une vive émotion, toute tremblante, reconnut dans le bel officier qui arrivait, celui que son cœur attendait ; elle tomba dans les bras de sa mère. Le vieux domestique entra en faisant des gestes plus ou moins comiques :

— C'est lui ! M. Paul ! de Gryon ! Ah ! le beau colonel !

Il parut, et ne put dire que ces mots :

— Madame !... Marie !...

Et les plus doux épanchements suivirent cette rencontre si inespérée... Que de confidences charmantes ! Le colonel vit quel amour vrai, quelle affection allait le récompenser d'une longue attente et d'une lutte constante avec la destinée. Qu'il était heureux ! Digne maintenant de Marie, il avait osé lui confier tous les trésors que possède une âme aimante !

Conclusion.

L'année suivante, le colonel demanda sa démission.

Marie Desmages et son époux virent alors briller, dans tout son éclat, l'étoile du bonheur, dont ils avaient toujours vu quelques rayons, même dans les plus sombres peines.

Mme d'Andilly vendit la campagne qu'elle avait hérité d'un cousin. Cette heureuse famille vint se fixer sur les bords du Léman, mais Gryon ne fut pas oublié.

Les Desmages y devinrent propriétaires d'une belle pièce de terre et, chaque année, dans la saison des « ancolies bleues », le colonel et sa famille retournaient voir le pont du torrent et s'asseoir à l'ombre du grand sapin, sous les rameaux duquel deux cœurs avaient uni pour toujours leurs destinées.

Aussi, quand juillet parsemait de fleurettes alpines les pentes de Solalex, le colonel, jetant un regard d'amour sur sa belle compagne, lui disait, non sans une teinte de malice :

— Quand retournerons-nous au bord de l'Avençon pour relire, sur un banc de mousse, quelques pages de Paul et Virginie ?

F. Oyex-DelaFontaine.

**Vermouth NOBLESSE**  
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.